



MINISTÈRE DU TRAVAIL

Communiqué de presse

Orléans, le 29 juin 2017

Prévenir les risques chimiques liés aux fluides d'usinage

Des représentants d'entreprises de la métallurgie de la région Centre-Val de Loire ont assisté le 29 juin dernier à la Chaussée-Saint-Victor à une rencontre intitulée « Usinage des métaux : prévention du risque chimique et innovations techniques ». Initiée par l'Institut de Médecine du Travail du Val de Loire, la Carsat, la Direccte Centre Val de Loire et les services de santé au travail de la région, cette manifestation avait pour but d'inciter les professionnels à adopter des mesures de prévention adaptées pour éviter à leurs salariés d'être exposés à des fluides de coupe, potentiellement cancérigènes, et à s'informer sur les nouvelles techniques d'usinage.

Les entreprises d'usinage des métaux mettent en œuvre des fluides de coupe qui peuvent, dans certaines conditions, exposer les travailleurs à des agents chimiques et biologiques dangereux pour leur santé.

Afin d'aider ces entreprises à maîtriser ces risques d'exposition, les préventeurs de la région (Institut de Médecine du Travail du Val de Loire IMTVL, CARSAT, Services de Santé au Travail) avec l'appui de professionnels du secteur (UIMM, CETIM*, CSNIL*) leur ont préconisé lors de cette rencontre des mesures techniques et organisationnelles à mettre en œuvre : conseils dans le choix, la préparation et la conservation des fluides d'usinage, adoption de mesures de prévention collective (ventilation à recyclage d'air...) et individuelle (gants de protection, vêtements adaptés...), mesures d'hygiène, formation et sensibilisation des salariés, gestion des déchets.

Les employeurs doivent par ailleurs conserver une trace des expositions de leurs salariés à des produits potentiellement cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR) sur une « fiche de prévention des exposition » qui est transmise au médecin du travail. Ils doivent aussi remplir une déclaration de surveillance médicale renforcée pour leurs salariés exposés.

Plus de 500 000 salariés seraient exposés en France à des huiles entières minérales susceptibles de contenir des Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) à potentiel cancérigène.

En 2012, une enquête sur les conditions d'utilisation des fluides d'usinage a été conduite auprès de 230 entreprises de la région Centre-Val de Loire.

De 2013 à 2015, une campagne de prélèvement de 54 échantillons de fluide d'usinage a été organisée par la CARSAT/ services santé au travail dans les entreprises de la région pour évaluer le potentiel cancérigène des fluides neufs et usagés.

En 2014, une plaquette d'information sur les mesures de prévention à mettre en œuvre a été diffusée auprès des entreprises concernées (mise à jour en 2017)

**CSNIL : Chambre syndicale Nationale des Industries des Lubrifiants*

CETIM : Centre Technique des Industries Mécaniques

Contacts presse :

Pierre DUSSIN
Laetitia CROIZARD

02 38 77 68 34
02 38 77 68 48

Pierre.dussin@direccte.gouv.fr
laetitia.croizard@direccte.gouv.fr